



STOP AU HARCÈLEMENT AU TRAVAIL !

***Pour des conditions de travail dignes et respectueuses du Code du travail,
partout à l'ENS de Lyon !***

La première réunion de la formation spécialisée santé, sécurité, conditions de travail (F3SCT) de l'ENS de Lyon, qui remplace le CHSCT, s'est tenue hier 25 avril. Les membres de l'instance ont assisté à la restitution de la visite qui a eu lieu cet hiver au sein d'**un laboratoire de biologie**.

Cette visite a été menée par plusieurs représentant.es CGT, conjointement avec la direction de l'ENS de Lyon, et en présence de représentant.es (personnels et/ou direction) du CNRS et de l'université Lyon1. La délégation de visite a mis en lumière des conditions de travail très dégradées au sein de l'Unité, en raison de situations présumées de harcèlement moral, et parfois sexiste. De nombreux arrêts-maladies, démissions et abandons de thèse au sein du laboratoire ont été consignés par la délégation.

Au vu de la gravité et du nombre d'éléments rapportés en instance, la formation spécialisée de l'ENS de Lyon a voté à l'unanimité une enquête administrative conjointe aux tutelles du laboratoire, pour faire la lumière sur ces agissements. Un signalement précis sera également effectué auprès du Procureur de la République.

Vos élu.es maintiendront une vigilance permanente pour s'assurer que cette enquête démarre dans les plus brefs délais, en respect pour les victimes présumées.

Nous avons aussi appelé à la mise en place de formations urgentes de l'encadrement du laboratoire, sur le harcèlement moral. En effet, continuer à considérer des faits relevant de harcèlement dans le cadre du travail, ce qui est un délit, comme des conflits interpersonnels, est profondément inacceptable.

Le syndicat CGT et ses représentant.es se tiennent à vos côtés pour échanger sur ces questions, et pour défendre les droits de tous.tes travailleur.euses, quelle que soit la nature de leur contrat de travail.